



Observatoire des marchés publics romand
p.a. SIA section vaud
av. rumine 6, CH-1005 Lausanne, tél. 021 646 34 21

Analyse des procédures de passation de marchés publics

Date de l'analyse :	26.01.2023
Titre du projet du marché	EMS Louis Boissonnet à Lausanne, Transformation et agrandissement de l'EMS - Mandat d'ingénieur chauffage et ventilation, CFC 294 - Appel d'offres en procédure ouverte
Forme / genre de mise en concurrence	Appel d'offres avec cahier des charges détaillé
ID du projet	250682
N° de la publication SIMAP	1310245
Date de publication SIMAP	17.01.2023
Adjudicateur	Fondation Louis Boissonnet
Organisateur	Fondation Louis Boissonnet, à l'attention de Marc-Alain Genillard, Chemin de Boissonnet, 51, 1010 Lausanne, Suisse, E-mail: marc-alain.genillard@boissonnet.ch
Inscription	Sur simap, pas de délai
Visite	Pas de visite prévue
Questions	30.01.2023, sur simap
Rendu documents	27.02.2023 à 17h00, le timbre postal ne fait pas foi. Deux exemplaires et une version informatique (clé USB)
Rendu maquette	Pas de maquette à rendre
Type de procédure	Procédure ouverte soumise à l'accord GATT/OMC, respectivement aux accords internationaux
Genre de prestations / type de mandats	CPV: 71000000 - Services d'architecture, services de construction, services d'ingénierie et services d'inspection Code des frais de construction (CFC): 294 - Ingénieur CVC Un mandataire individuel est envisagé
Description détaillée des prestations / du projet	EMS Louis Boissonnet à Lausanne, Transformation et agrandissement de l'EMS - Mandat d'ingénieur chauffage et ventilation, CFC 294 - Appel d'offres en procédure ouverte Les prestations se réfèrent aux phases définies dans le règlement SIA 108. Les prestations sont clairement définies et délimitées de manière à pouvoir correctement comparer les différentes offres entre elles.
Communauté de mandataires	Non admise.
Sous-traitance	Non admise.
Mandataires préimpliqués	Aucun prestataire ou entreprise externe susceptible de pouvoir répondre à cet appel d'offres n'a été impliqué dans la préparation du dossier d'appel d'offres.
Comité d'évaluation ou Jury / collège d'experts	M.Genillard EMS FLB Directeur de la fondation M.Baeni EMS FLB Vice-président M.Piolino Architecte Etat de Vaud (DSAS/DGCS) M.Marlaire Architecte Transversal architectes M.Peytou Architecte Transversal architectes
Conditions de participation	Selon le dossier d'appel d'offres, p. 2.1 : <ul style="list-style-type: none"> Le marché est ouvert aux ingénieurs civils établis en Suisse ou dans un Etat signataire de l'Accord GATT/OMC Être titulaire du diplôme d'ingénieur civil délivré soit par l'une des Écoles Polytechniques Fédérales suisses EPF), soit par l'une des Hautes Écoles Spécialisées (HES ou ETS) ou d'un diplôme étranger bénéficiant de l'équivalence ; Être inscrit, à la date de la présente procédure au Registre suisse des architectes et ingénieurs, REG, au niveau A ou B (le niveau C étant exclu) ; Avoir exercé pendant cinq ans au moins une activité en rapport, quant à sa nature et à son importance, avec celle dont relève le

mandat

Selon le dossier d'appel d'offres, p. 2.2 :

- Fournir un engagement sur l'honneur

Critères d'aptitude

-

Critères d'adjudication / de sélection

1. Prix 20%, méthode T2
 2. Organisation pour l'exécution du marché 25%
 - 2.1 Organisation interne du soumissionnaire (ANNEXE Q2) 10%
 - 2.2 Qualification interne des personnes clés (ANNEXE R9) 10%
 - 2.3 Répartition des tâches et des responsabilités (ANNEXE R8) 5%
 3. Qualité technique de l'offre 30%
 - 3.1 Degré de compréhension du cahier des charges et des prestations à exécuter (ANNEXE R14) 15%
 - 3.2 Nombre d'heures pour l'exécution du marché et/ou des prestations (ANNEXE R5) 15%
 4. Organisation de base du candidat 10%
 - 4.1 Organisation qualité du soumissionnaire (ANNEXE Q1) 5%
 - 4.2 Contribution du soumissionnaire au développement durable (ANNEXE Q5) 5%
- Les critères sont notés sur une échelle de 0 à 5

Indemnités / prix :

Pas d'indemnité

Observations sur la base des documents publiés et des bases légales et réglementaires applicables dans le cas d'espèce :

Qualités de l'appel d'offres

- Les documents de l'appel d'offres contiennent toutes les indications requises.
- La description du projet et des enjeux est suffisante.
- La question de préimplémentation est traitée de manière conforme.
- Les moyens d'appréciation, la pondération et la méthode de notation des critères d'adjudication sont clairement indiqués.
- La pondération et la méthode de notation du prix permettent une appréciation équilibrée du rapport qualité - prix des offres.
- Les membres du collège d'évaluation sont mentionnés nommément conformément à l'art. 12.3 SIA 144
- Les dispositions relatives aux droits d'auteur (droits moraux) et à la confidentialité des documents déposés (droits patrimoniaux) pour l'offre sont correctes.

Manques de l'appel d'offres

- Le critère de participation : diplôme d'ingénieur civil EPFL ou équivalent, n'est pas adapté au marché d'ingénieur chauffage et ventilation. Il existe un risque qu'aucune offre ne soit valable
- Le critère de participation d'inscription au Registre suisse des architectes et ingénieurs n'est pas conforme dans le cadre des marchés soumis à l'accord GATT/OMC
- Le délai de recours indiqué dans la publication simap n'est pas correct (10 jours) et contradictoire avec le délai de 20 jours indiqué au ch. 4.20 du dossier d'appel d'offres
- Les références légales au ch. 2.2 du dossier d'appel d'offres ne sont pas d'actualité

Contacté par l'OMPR, le MO s'est engagé à corriger les critères de participation, à modifier les délais de recours et à mettre à jour l'AO.

Observations de l'OMPr

- L'OMPr regrette que le dossier ne se réfère pas au « Règlement des appels d'offres de prestations d'ingénierie et d'architecture » SIA 144, en vigueur depuis 2013, et qu'il n'en respecte que partiellement les principes généraux.
- L'OMPr regrette également que la méthode à deux enveloppes, décrite à l'art. 15 dans le règlement SIA 144, ne soit pas utilisée dans le cadre de cet appel d'offres.

